



## L'eau au cœur des solidarités internationales

 LES  
**AGENCES  
DE L'EAU**

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE  
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LES AGENCES DE L'EAU LANCENT UN APPEL À PROJETS COMMUN

**JUSQU'AU  
30 JUIN 2021**



Les agences de l'eau lancent un appel à projets inédit pour favoriser un accès durable à l'eau et à l'assainissement auprès des populations vulnérables de leurs territoires partenaires.

Cet appel à projets vise à soutenir les projets portés par des collectivités, associations ou ONG sur des territoires où les agences entretiennent des partenariats institutionnels.

Le lancement de cet appel à projets illustre la politique volontariste des agences de l'eau dans le cadre de l'aide publique au développement française en faveur de l'accès aux services essentiels.



Tout savoir sur l'appel à projets :  
[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)

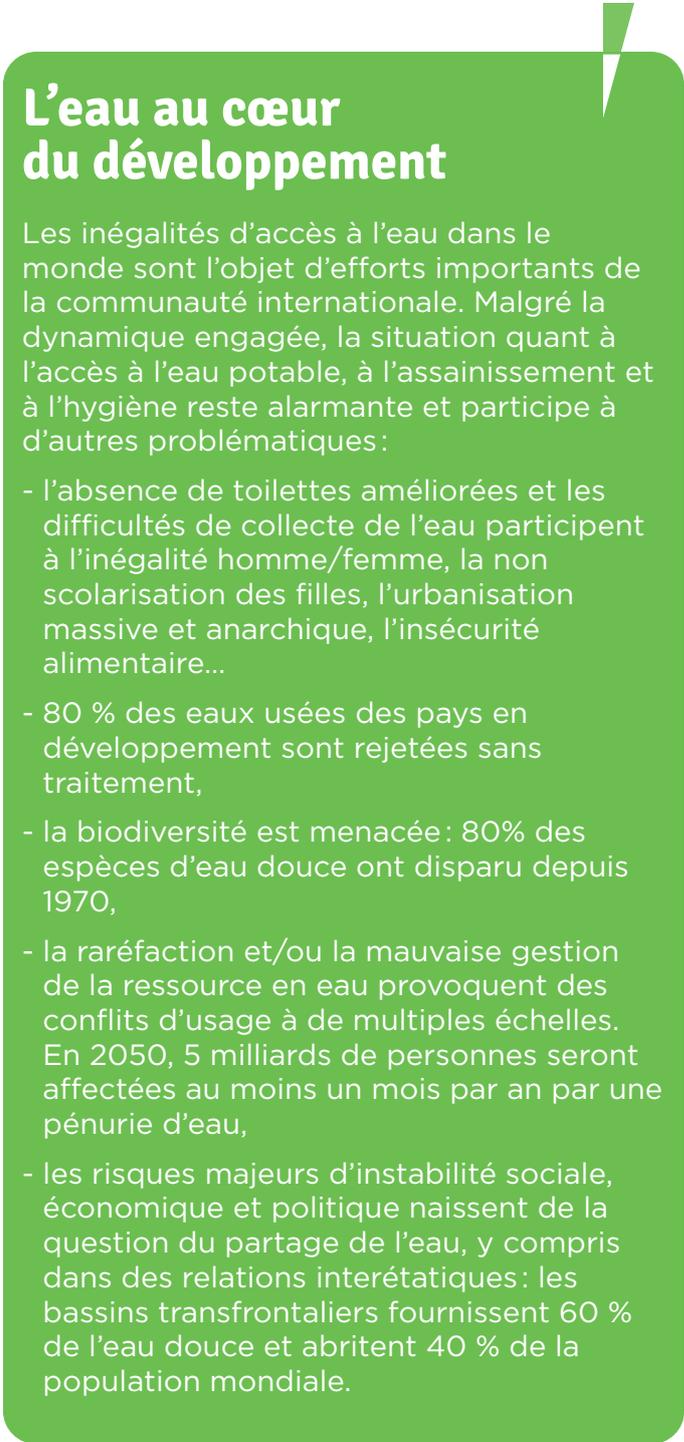




## La mobilisation des agences de l'eau pour l'accès à l'eau et à l'assainissement

Les Nations Unies ont reconnu en 2010 « le droit à l'eau potable et à l'assainissement » comme un droit fondamental essentiel à l'exercice de tous les droits humains. Pourtant, dans le monde, plus de **2 milliards de personnes n'ont pas accès à un approvisionnement fiable en eau potable, 4,5 milliards sont dépourvus d'un assainissement efficace et durable.** C'est sur la base de ce constat que le 6<sup>e</sup> objectif de développement durable de la communauté internationale à l'horizon 2030 entend « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

En cohérence avec les orientations de la politique étrangère de la France et grâce au cadre d'intervention institué depuis 2005 par la loi « Oudin-Santini », les agences de l'eau mobilisent jusqu'à 1 % de leur budget en faveur d'actions de solidarité internationale autour de l'eau : il s'agit d'accroître **l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, grâce à l'aide publique au développement en faveur des populations du monde qui en ont le plus besoin.**



## L'eau au cœur du développement

Les inégalités d'accès à l'eau dans le monde sont l'objet d'efforts importants de la communauté internationale. Malgré la dynamique engagée, la situation quant à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène reste alarmante et participe à d'autres problématiques :

- l'absence de toilettes améliorées et les difficultés de collecte de l'eau participent à l'inégalité homme/femme, la non scolarisation des filles, l'urbanisation massive et anarchique, l'insécurité alimentaire...
- 80 % des eaux usées des pays en développement sont rejetées sans traitement,
- la biodiversité est menacée : 80% des espèces d'eau douce ont disparu depuis 1970,
- la raréfaction et/ou la mauvaise gestion de la ressource en eau provoquent des conflits d'usage à de multiples échelles. En 2050, 5 milliards de personnes seront affectées au moins un mois par an par une pénurie d'eau,
- les risques majeurs d'instabilité sociale, économique et politique naissent de la question du partage de l'eau, y compris dans des relations interétatiques : les bassins transfrontaliers fournissent 60 % de l'eau douce et abritent 40 % de la population mondiale.

## L'action des agences de l'eau à l'international

La stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement 2020-2030 identifie deux mécanismes majeurs portés par les agences de l'eau :

- Depuis la loi sur l'eau de 1964, la France applique le modèle de gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle des bassins hydrographiques, qui est aujourd'hui un modèle internationalement reconnu, comme l'illustre sa promotion au sein du Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique signé en 2015 par plus de 300 acteurs de l'eau de la planète à l'occasion de la COP21.
- La loi dite « Oudin-Santini » de 2005 autorise les collectivités territoriales et les agences de l'eau à mobiliser jusqu'à 1 % de leur budget Eau et assainissement pour financer ou mettre en œuvre des projets de coopération internationale pour l'eau et l'assainissement.

### 17 objectifs pour transformer le monde

Avec l'Agenda 2030, la communauté internationale s'est fixé 17 Objectifs de Développement Durable qui couvrent l'intégralité des enjeux du développement et s'adressent à tous les pays de la planète. L'action internationale des agences de l'eau s'inscrit dans le cadre de **l'ODD 6 qui est consacré à l'accès durable à l'eau.**



**Guillaume Choisy,**  
directeur général  
de l'agence de l'eau  
Adour-Garonne,  
réfèrent de l'action  
internationale des  
agences de l'eau.

« Cette action se déploie selon trois axes :

- améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement, de l'échelle locale à l'échelle mondiale,
- renforcer la sécurité d'approvisionnement en eau pour tous dans un contexte d'accroissement des pressions sur la ressource et de multiplication des crises liées à l'eau,
- renforcer l'efficacité des moyens et des outils, en privilégiant le développement de solutions innovantes et de mécanismes solidaires de financement. »



## Agir vite sous climat changeant

Sécheresses, inondations, phénomènes météorologiques violents... Le changement climatique augmente la vulnérabilité des pays concernés par la solidarité internationale, majoritairement les pays du sud. C'est donc une adaptation et une accélération des mesures déployées qui sont requises. L'enjeu pour les agences de l'eau est de parvenir à **initier des projets pleinement inscrits dans la transition écologique, capables de prendre de l'ampleur et d'avoir un véritable effet démultiplicateur.**

Cela se traduit notamment par :

- une articulation croissante des coopérations institutionnelles avec les projets de solidarité et les coopérations décentralisées pour la réalisation opérationnelle de projets concrets au bénéfice des populations : c'est le principe porteur de l'appel à projets « Eau et solidarités internationales » lancé fin janvier.
- la recherche de dynamiques de coopérations porteuses d'ambitions et susceptibles d'être amplifiées par des programmes d'aide relevant de gros bailleurs internationaux ; C'est l'effet levier recherché par les agences.
- l'ouverture à des solutions techniques et de gouvernance innovantes, notamment via le soutien à des opérations connexes aux services essentiels de l'eau et le rapprochement avec de nouveaux acteurs (grands groupes, start-up...).



## Les agences de l'eau, leviers efficaces de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale

Engagées depuis plus de 15 ans pour l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus démunies, les agences interviennent de deux manières :

- dans le cadre de la **coopération décentralisée**, les agences cofinancent – parfois jusqu'à 80 % - des projets d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, élaborés par les collectivités locales de leur bassin au titre de la loi Oudin-Santini, ou portés par des associations de leur territoire,
- dans un contexte de **coopération institutionnelle**, les agences de l'eau apportent leurs expertises et partagent leurs expériences en matière de gouvernance et de gestion intégrée des ressources en eau. Elles travaillent dans le cadre d'accords de partenariat avec des organismes de gestion de l'eau dans de nombreux pays (ministères, agences de bassin...) ou avec des organismes de gestion de fleuves transfrontaliers.

Afin d'harmoniser les actions de coopération institutionnelle, des zones de référence ont été définies pour chaque agence: les actions menées sont ainsi coordonnées, efficaces et lisibles.

### Un effet de levier

De 2013 à 2018: **90 millions d'euros** (pour 216 millions d'euros de travaux) engagés pour **1330 projets** réalisés à travers le monde grâce au soutien des agences. 80 % des projets sont situés en Afrique.

**20 projets incubés « Eau et adaptation au changement climatique en Afrique »** sont soutenus financièrement par les agences de l'eau d'ici 2022.

---

**En 2020**  
**15,1 millions d'euros**  
consacrés par les agences  
à l'international dont  
**11,1 millions d'euros** en  
Afrique.

---

**101 millions d'euros**  
**d'aides** prévus aux projets  
internationaux de 2019 à 2024  
par les **6 agences de**  
**l'eau.**

---



## Un appel à projets commun « Eau et solidarités internationales »

Renforcer l'articulation entre les partenariats institutionnels et les opérations de solidarité internationale constitue un modèle d'intervention exemplaire que les agences de l'eau souhaitent valoriser par cet appel à projets exceptionnel.



**Marc Hoetzel,**  
directeur général  
de l'agence de l'eau  
Rhin-Meuse.

« L'objectif inédit est de renforcer l'articulation entre des partenariats institutionnels déjà noués par chaque agence de l'eau et les opérations de solidarité internationale menées sur le terrain. »

Concrètement, les projets proposés devront induire la mise en place d'infrastructures et équipements durables, en faveur de :

- l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (Prioritaire),
- la protection des ressources en eau, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique (notamment les solutions fondées sur la nature).

Ces projets devront être situés dans les territoires où les agences de l'eau promeuvent et accompagnent le développement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Une priorité est donnée aux pays rattachés à la catégorie des pays les moins avancés (liste OCDE).

Chaque projet pourra obtenir une subvention allant jusqu'à 70 % du montant éligible, l'enveloppe globale consacrée à l'appel à projets étant de 2 millions d'euros.

Le règlement de l'appel à projets est disponible sur le site [lesagencesdeleau.fr](http://lesagencesdeleau.fr)  
Dépôt des dossiers avant le 30 juin 2021.



## Partenariats institutionnels et solidarité internationale au Burkina Faso



**Martin Gutton,**  
directeur général  
de l'agence de l'eau  
Loire-Bretagne

« Le Burkina Faso est un partenaire majeur des agences de l'eau. Malgré les progrès réalisés, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations, notamment en milieu rural, est insuffisant. Le pays est par ailleurs sévèrement marqué par les effets du changement climatique. Pour relever ces défis, nous apportons notre soutien de deux façons complémentaires : le financement de projets d'accès à l'eau et à l'assainissement et la coopération institutionnelle. En l'occurrence, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, au travers de sa collaboration depuis plus de 10 ans avec l'agence de l'eau du Nakanbé, inscrit son engagement dans le temps long. »

### Repères et chiffres clés :

Le Burkina Faso est le premier pays bénéficiaire des aides des agences de l'eau à l'international :

**250** projets d'accès à l'eau et à l'assainissement soutenus financièrement sur la période du 10<sup>e</sup> programme d'intervention (2013-2018).

Sur la dimension « institutionnelle » : depuis le milieu des années 1990, le Burkina Faso s'est engagé dans la formulation et la mise en œuvre d'un Plan d'Action de gestion intégrée des ressources en eau adapté au contexte national. 5 agences de bassin ont notamment été créées. 2 d'entre elles - l'agence de bassin du Nakanbé et l'agence de bassin du Mouhoun - sont engagées dans des partenariats avec des agences de l'eau française - respectivement l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'agence de l'eau Seine-Normandie. Ces partenariats se font en articulation étroite avec les institutions nationales (ministère de l'eau et de l'assainissement, secrétariat permanent du PAGIRE - plan national pour la gestion intégrée des ressources en eau).

## L'exemple de la coopération avec Madagascar

Chaque année, une dizaine de nouveaux programmes de coopération décentralisée Franco-Malgache émergent et chacune de leurs actions liées à l'accès à l'eau, l'assainissement, l'hygiène, bénéficie, dans le cadre de la loi Oudin Santini, de l'effet levier des aides financières des agences. Au cours de leur 10<sup>e</sup> programme, les agences ont financé 180 projets à Madagascar, mobilisant 10 millions d'euros d'aides pour permettre la réalisation de 30 millions de travaux au service de l'eau et des populations.

**Ces partenariats se tissent aussi dans la durée.** À titre d'exemple, la Métropole de Lyon et la Région Nouvelle Aquitaine entretiennent des relations de confiance depuis plus de 10 ans avec respectivement les régions de Haute Matsiatra et d'Itasy. En agissant au plus près des usagers, leurs plans d'actions répondent directement aux attentes et aux besoins des populations.

L'accès à l'eau facilite l'accès à l'hygiène et aux gestes barrières contre la pandémie de COVID.

Le développement de l'assainissement réduit les risques de maladies hydriques liés à la défécation à l'air libre et qui constituent la deuxième source de mortalité infantile dans le pays.

Pour les agences de l'eau, comme pour le Ministère Malgache en charge de l'Eau de l'Assainissement et de l'Hygiène, la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est l'un des enjeux majeurs de développement du pays.

À Madagascar comme en France, l'impact du changement climatique se fait sentir. La démographie galopante accentue la pression sur les ressources naturelles et

exacerbe les conflits d'usage liés à l'eau, notamment dans les régions centrales de l'île : les hauts plateaux. Les forêts décimées par la production de charbon de bois alimentaire, laissent un sol nu, à la merci des intempéries. L'érosion emporte les terres agricoles et l'alimentation des sources d'eau indispensables aux habitants est mise en péril. Le développement de techniques agro-environnementales, de solutions fondées sur la nature, apporte des réponses adaptées au contexte local. Elles permettent de stabiliser les sols et pérenniser les ressources en eau.

L'action extérieure des collectivités territoriales à Madagascar contribue à cette nouvelle gouvernance nationale de l'eau, prenant en compte l'ensemble de ses usages, dans le respect de chacun et pour le bénéfice de tous.



**Laurent Roy,**  
directeur général  
de l'agence de l'eau  
Rhône Méditerranée  
Corse

« À Madagascar, l'accès à l'eau, à l'assainissement est l'un des plus faibles au monde. Les besoins de la population y sont incommensurables. Madagascar a été identifié par la France parmi les 19 pays prioritaires bénéficiaires de son aide publique au développement. »

## Une coopération renforcée au Sénégal



**Isabelle Gaillard,**  
vice-présidente  
de la commission  
des aides et de la  
commission permanente  
des programmes et de la  
prospective de l'agence  
de l'eau Seine-Normandie

« L'appel à projets permettra d'opérationnaliser la gestion intégrée des ressources en eau en accompagnant des projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les zones prioritaires de nos partenaires institutionnels. L'agence portera une attention particulière aux projets qui présentent un co-financement sur la problématique relative à la gestion des déchets ».

Au Sénégal, l'agence accompagne la Direction de la Gestion et de la Protection des Ressources en eau (DGPRE) à construire les conditions d'une gestion intégrée des ressources en eau qui sécurise durablement les usages de l'eau et préserve les écosystèmes.

Cet accompagnement s'est notamment traduit par l'installation du 1er comité de bassin du Sénégal, le Sous-Comité de Gestion et de Planification de l'Eau (SCGPE) de la Somone, dans le cadre d'un projet d'appui à la GIRE mis en œuvre par l'OiEau ; mais également au niveau local, avec le GRET, par la mise en place de plateformes locales de l'eau et l'élaboration de plan locaux de gestion intégrée des ressources en eau (PLGIRE) au niveau du sous bassin du littoral nord.

### Pour en savoir plus:

[www.eau-seine-normandie.fr/  
domaines-d-action/  
cooperation-internationale/  
cooperation-institutionnelle](http://www.eau-seine-normandie.fr/domaines-d-action/cooperation-internationale/cooperation-institutionnelle)

**Le Sénégal, pays d'intervention prioritaire de l'agence de l'eau Seine-Normandie** avec plus de 4M€ de subventions pour améliorer les services d'eau potable et d'assainissement, sur les 6 dernières années.

## L'association « Le Partenariat », relais efficace des actions portées par l'agence de l'eau Artois-Picardie



Isabelle Matykowski,  
directrice générale  
adjointe de l'agence  
de l'eau Artois-Picardie.

« La participation financière de l'agence de l'Eau Artois-Picardie représente la part la plus importante du budget du Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire. Cette participation permet également d'obtenir le soutien de l'Agence Française de Développement et celui de nombreuses collectivités. »

La particularité de ces programmes mis en place au Sénégal, au Maroc et en Guinée est qu'ils permettent d'améliorer directement la qualité de vie des plus vulnérables, en particulier la scolarisation des filles.

L'absence d'eau et de latrines est un facteur d'échec scolaire et de déscolarisation. Depuis 2012, plus de 300 écoles ont été équipées et près de 45 000 enfants sont retournés étudier.



## Liste des zones d'éligibilité des projets liées par une coopération institutionnelle active

Priorité	Pays	Localisation de la GIRE (partenaire)	Agences de l'Eau	
<b>AFRIQUE ET MÉDITERRANÉE</b>				
1	Bénin	GIRE du bassin de l'Ouémé (autorité du BV)	Seine-Normandie	
1	Bénin, Togo	GIRE transfrontalière du bassin du Mono (Autorité du BM)	Rhône Méditerranée Corse	
1	Burkina Faso	GIRE du bassin de la Volta (AE du Nakanbé)	Loire-Bretagne	
		GIRE du Samendéni-Sourou (AE du Mouhoun, CLE)	Seine-Normandie	
2	Côte d'Ivoire	GIRE dans le bassin-versant amont du Bandama (Ministère des Eaux et Forêts)	Loire-Bretagne	
1	Sénégal	GIRE pilote du bassin la Somone (MHA/ Direction Gestion & Planif. des RE)	Seine-Normandie	
		GIRE pilote de la région des Niayes (Plateformes locales de l'eau)	Seine-Normandie	
1	Sénégal, Guinée, Mali, Mauritanie	GIRE du bassin du fleuve Sénégal (OMVS)	Adour-Garonne	
1	Madagascar	Dispositif national de GIRE (Ministère MEAH) Hauts Plateaux: Régions Itasy, Haute Matsiatra et Vakinankaratra (Comité de gestion du lac Itasy & Réseau Ran'eau)	Rhône Méditerranée Corse	
1&2	Burundi, Érythrée, Éthiopie, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Soudan, Soudan du Sud, Kenya, Égypte	GIRE Bassin-versant du Nil (Initiative du bassin du Nil (IBN) et ses secrétariats techniques ENTRO et NELSAP, Agence Française de Développement)	Rhône Méditerranée Corse	
2	Cameroun	GIRE sur un sous-bassin pilote du bassin-versant de la Sanaga (Ministère de l'Eau et de l'Énergie)	Rhin-Meuse	
2	Maroc	GIRE Bassin-versant de Souss Massa et Drâa (Agence hydraulique de bassin de Souss Massa et du Drâa)	Rhône Méditerranée Corse	
2	Maroc	Bassin-versant du Sebou (Agence de bassin hydrographique du Sebou)	Artois-Picardie	
2	Tunisie	Lagune de Bizerte - Oasis de Gabes (Partenaires ONAS et SONEDE)	Rhône Méditerranée Corse	
3	Liban	GIRE Bassin du Litani Adaptation au changement climatique (Réseau LEWAP - BTVL- Établissements des eaux de la Bekaa, Office de l'eau du Litani)	Rhône Méditerranée Corse	
<b>EUROPE</b>				
2	Moldavie	GIRE pilote du bassin-versant de la Nirnova (Association des maires)	Artois-Picardie	Rhin-Meuse
<b>ASIE</b>				
1	Cambodge	GIRE pilote du bassin-versant du Stung Sen (Autorité du Tonle Sap)	Loire-Bretagne	Rhin-Meuse
1	Laos	GIRE pilote des bassins-versants de la Nam Ngum et de la Nam Sa (Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement)	Loire-Bretagne	Rhin-Meuse
1	Myanmar	GIRE pilote du bassin de la rivière Balu et du lac Inle (Ministères des Ressources Naturelles et de la Conservation Environnementale)	Loire-Bretagne	



## Renseignements

### Contact pour l'appel à projets

#### Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

2-4 allée de Lodz, 69 363 Lyon cedex 07  
04 72 71 28 28

#### Carole Chemin

carole.chemin@eurmc.fr

### Contacts des agences de l'eau pour la coopération internationale

#### Agence de l'eau Adour-Garonne

90 rue du Férétra, CS 87801  
31078 Toulouse Cedex 4

#### Valérie Bayche

Déléguée aux Relations extérieures  
valerie.bayche@eau-adour-garonne.fr

#### Agence de l'eau Artois-Picardie

200 rue Marceline BP 818, 59 508 Douai

#### Christine Dericq

Chargé de mission Solidarité internationale  
c.dericq@eau-artois-picardie.fr

#### Agence de l'eau Loire-Bretagne

Avenue Buffon BP 36339,  
45063 Orléans Cedex 2

#### Hervé Gilliard

Chef de projet relations internationales  
herve.gilliard@eau-loire-bretagne.fr

#### Agence de l'eau Rhin-Meuse

Route de Lessy, Rozérieulles BP 30019  
57161 Moulins-les-Metz Cedex

#### David Bourmaud

Chargé de mission solidarité internationale  
david.bourmaud@eau-rhin-meuse.fr

#### Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

2-4 allée de Lodz 69 363, Lyon Cedex 07

#### Rémi Touron

Chargé de mission coopération internationale  
remi.touron@eurmc.fr

#### Agence de l'eau Seine-Normandie

51 rue Salvador Allende, 92027 Nanterre

#### Anne Belbéoc'h

Chargée de mission coopération internationale  
belbeoch.anne@aesn.fr

